

# Commune de BELLECOMBE

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 mai 2021

Convocation du 07 mai 2021 - Secrétaire de séance : Frédéric PITEL

## COMPTE-RENDU

Présents : Messieurs Dominique GROS, Stéphane GROS, Quentin GROS, Walter BARTH et Frédéric PITEL,

Absents excusés : M. Tony CARGNELUTTI et Mme Cléa CASAGRANDE.

Le conseil municipal invite M. MELLINA Daniel : présentation et compte-rendu de l'activité chiens de traîneaux sur la commune :

La saison hivernale a mis en avant plusieurs problématiques liées à l'activité accrue des chiens de traîneaux sur notre commune : stationnement gênant, traversée de route dangereuse, nuisances sonores et déjections canines importantes.

Une réflexion est lancée pour contenir le stationnement, faut-il privilégier des emplacements réservés ?

La redevance est-elle automatiquement appliquée et payée ?

La commune souhaite engager une réflexion, avec les conseils de M. Mellina, et proposer des solutions compatibles avec la quiétude de la commune, l'environnement et l'activité économique.

Une prochaine rencontre est envisagée avec la présence de la CCHJSC (Office du Tourisme).

14H30 : M. Mellina quitte le conseil.

### **Ordre du jour en session ordinaire :**

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 29 mars 2021

approbation à l'unanimité des présents.

Délibération : Projet de construction Les Mouilles : relevé topographique : *sujet reporté ultérieurement.*

### Informations & Questions diverses

- **Organisation des élections Départementales et Régionales :**

Deux scrutins se dérouleront simultanément le 20 et le 27 juin 2021, avec les conditions sanitaires imposées. Le conseil mettra tout en œuvre pour garantir le respect des gestes barrières. Tout électeur de la commune souhaitant investir quelques heures dans la tenue des bureaux de vote peut se faire connaître auprès du secrétariat de mairie.

- **Terrain Les mouilles :**

Le Sidec, Soliha, le CAUE, la Banque des Territoires et un architecte ont été contactés. Le projet doit être défini prochainement en précisant sa grandeur (nombre de logements), ses caractéristiques (haute valeur énergétique), les servitudes de passage (avec M. Sonney, l'ASA de Montechoux et M. Dussapt), son plan de financement (subventions)...

Nous sommes en attente du Sidec (en lien avec Soliha) qui nous proposera un avant-projet sommaire.

- **Enfouissement HTA/BT Boulème :**

La proposition du SIDEC pour l'effacement rural secteur nord :

- Enfouissement HT : lieu-dit Boulème jusqu'au chemin des Cernois avec pose d'un transformateur, avec retour BT à Boulème s'élèverait à 151 866.48 € (aides SIDEC déduites).

Ou

- Enfouissement HT : lieu-dit Boulème jusqu'au chemin des Cernois avec pose d'un transformateur, SANS retour BT à Boulème s'élèverait à 92 865.22 € (aides SIDEC déduites).

Une seconde phase pourrait être étudiée : Le Cernois / Chez Millet.

Un rendez-vous est pris avec M. MAITRE du SIDEC le vendredi 21 mai pour informations complémentaires.

- **DECI :**

Un point de situation et d'analyse est en cours d'instruction (prestation effectuée par la Sté ED TECH M. Eric DAVID).

M. DAVID est venu sur la commune le 24 avril 2021 pour lister les points « défense incendie » existants. Vu la configuration de notre commune = habitations isolées, la couverture en défense incendie n'est pas suffisante, il serait nécessaire de prévoir 5 points « défense incendie » supplémentaires (2 sont déjà prévus). La SUEZ ne peut pas garantir une réserve d'eau disponible pour la défense incendie (la DECI ne faisant pas partie de la gestion du réseau de distribution d'eau potable, pour des besoins de services, la SUEZ ne s'engagera jamais sur un volume d'eau potable disponible pour de la DECI).

- **Compte-rendu de la réunion ASA du Montechoux :**

Un conseil syndical s'est tenu le mercredi 12 mai à la mairie des Moussières. M. le maire, présent à cette réunion, a informé l'ASA du Montechoux du projet de construction sur notre terrain aux Mouilles. La commune devra adhérer à l'ASA du Montechoux, sans cotisation, mais en prenant en charge la partie du chemin de l'ASA qui mènera à la construction du bâtiment communal (enrobé).

M. Sonney a été également contacté pour une servitude de passage (parcelle 652) : il a donné un avis favorable oralement.

La commune prendra contact avec M. Dussapt, propriétaire de la parcelle 338.

- **Parcours UMTJ (1, 2 et 3 octobre 2021) et TOUR DE L'AIN (1<sup>er</sup> aout 2021) :**

Avis favorable pour les deux organisations ; il sera rappelé que les organisations doivent demander des autorisations de passage aux propriétaires des parcelles concernées par le parcours, et prévenir la Société de Chasse.

- **Journée conviviale :**

Pour rappel, la journée conviviale avait été annulée en 2020 (annulation liée à la pandémie).

**SI LES CONDITIONS SANITAIRES LE PERMETTENT**, la journée conviviale est prévue le **SAMEDI 14 AOUT 2021 midi aux Coupes à la Mairie.**

- **Ramonage 2021 :**

L'entreprise SATORI propose de passer cette année entre le 26 et le 28 juillet 2021. Les prestations varient entre 45 € et 60 € (conduit, chaudière, poêle, cuisinière...). Tarif inchangé par rapport à 2020. Les personnes qui désirent profiter de la tournée 2021 de l'entreprise de ramonage peuvent s'inscrire jusqu'au 5 juillet auprès du secrétariat de mairie (courriel, téléphone, courrier)

- **Terrain de Pétanque Boulème :**

Projet en cours : toutes les personnes qui souhaiteraient aider le conseil municipal à la construction de cette aire de jeu seront la bienvenue. D'avance, merci de vous présenter au secrétariat. Certains jeunes de la commune ont déjà précisé qu'ils aideraient à la conception.

- **Lecture du courrier de M. Verguet Alain du 11 mai 2021 concernant le déneigement 2020/2021**

M. Verguet Alain informe le conseil municipal de son insatisfaction du déneigement à hauteur du gîte « Chez Verguet » sur la route goudronnée de l'ASA des 3 Cheminées durant cette saison hivernale.

Le conseil municipal prend acte du courrier de M. Verguet Alain, et précise à tous les administrés de la commune qu'ils peuvent faire part de leurs remarques concernant le déneigement par téléphone, courrier ou courriel au secrétariat de mairie.

Fin de séance : 17h00.

